

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AUX URPS

## Masseur kinésithérapeute-Guyane

### Collège unique

RÉSULTATS		du 31/03/2021 à 12h00		au 07/04/2021 à 12h00	
Y a-t-il eu carence de candidatures : (cocher)			<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	90	Nombre de listes présentées: L = 2		
B. Nombre de votants	B =	40	Nombre de sièges à pourvoir : p = 3		
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	0	Quotient électoral (2 décimales) : G		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	40	$G = \frac{D}{p} = \frac{40}{3} = 13,33$		

Sexe H ou F	Nom des syndicats	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste V	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)		ÉLUS porter la mention "Élu" ou "Élue"	Nombre d'élus par liste	NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné
H	1 ALIZE	ALIZE	15	1			Élu	1	<u>GANDOUR VAEL</u>
F									GROEBER FRANCOISE
H									BIGEY MAEL
F									LIVET CHARLENE
H	2 FFMKR	Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs	25	1	1° - 12,50		Élu	2	<u>CHAPELAIN GEOFFREY</u>
F							Élue		<u>SULBERT ANICETTE</u>
F									GAYE CHRISTINE
H									PREVOT LAURENT

#### CONTESTATIONS / RECLAMATIONS